

Veillez nommer les organismes ayant participé aux travaux du chantiers.

Organismes	Personnes ressources (optionnel)
Au bord des mots	Catherine Larrivière
Cap campus	Marie-Hélène Vaillancourt
Carrefour jeunesse-emploi de Montcalm	Lory-El Dumas Daigle / Geneviève Rinfret
Carrefour jeunesse-emploi de D'Autray-Joliette	Bruno Ayotte
Carrefour jeunesse-emploi des Moulins	Nadine Labrecque
Cégep régional de Lanaudière	Éric Francoeur
Centraide Lanaudière	Dave Ferland
Centre de services scolaire des Affluents	Émilie Caron / Mylène Payette
Centre de services scolaire des Samares	Martine Lavallée / Antoine Jolicoeur
Centre multiservices des Samares	Julie Desrosiers / Stéphane Toustou
CERESO	Guillaume Grenon
Citoyenne Solidaires Chez-Nous / MRC Les Moulins	Frédérique Lecourt
Collectif Lanaudière	Sheima Kesraoui
Comité local de développement social de D'Autray	Daphné Kelly
Comité local de développement social de Joliette	Danielle Jean
Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CREVALE) /	
Organisme fiduciaire du Chantier	Ann-Marie Picard
Concertation éducation emploi	Catherine Leprince
CRE Lanaudière	Jacinthe Paquette
Développement social Lanaudière	Marion Macé
Direction de la Santé publique	Stéphanie Mousseau
Envolée, Instance de concertation 0-8 ans	Jessica Comeau-Audigé
Maison des Jeunes de L'Assomption (représentation régionale des MDJ)	Maxime Olivier
Maison des Jeunes de Repentigny (représentation régionale des MDJ)	Julie Forgette
Ministère de l'Éducation, représentant régional aux partenariats et à la concertation	Sébastien Leroux / André Pimparé
MRC de Montcalm	Christian Perreault
Le Néo	Véronique Bessette
Organisation de la communauté anglophone de Lanaudière (ECOL)	Ruby Émond
Pôle lanaudois en enseignement supérieur	Geneviève Rey-Lescure
Table de concertation familles de Lanaudière	Gabrielle Sévigny
Table des préfets de Lanaudière	Maude Pelletier / Anne-Marie Héту
Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)	Élisabeth Lacroix / Caroline Perreault
Ville de L'Assomption	Nathalie Ayotte
Ville de Terrebonne	Amira Beghdadi
Préfet de la MRC de Montcalm	Patrick Massé
Préfète Matawinie	Isabelle Perreault

Veillez présenter les étapes réalisées menant à la révision du plan de travail.

1. **Rencontre régulière du Chantier le 22 mai 2025** : mise à jour des actions prises dans le cadre du plan d'action 25-26. Annonce de l'embauche d'une nouvelle ressource pour assurer la coordination du Chantier.
2. **Rencontre régulière de comité de coordination (COCO) le 16 septembre 2025** : discussion sur la répartition dans l'année du travail de réflexion collective en vue de la rédaction du prochain plan. Préparation de la rencontre régulière du Chantier le 30 octobre.
3. **Rencontre régulière du Chantier le 30 octobre 2025** : mise à jour des actions prises dans le cadre du plan d'action 25-26. Unanimité des membres en faveur du dépôt du prochain plan sur deux ans. Amorce des travaux de réflexion à travers une animation collective (les 3 C). Les membres doivent classer les actions du plan précédent dans les catégories conserver, cesser ou créer de nouvelles actions.
4. **Rencontre régulière de COCO le 4 novembre 2025** : retour sur les résultats de l'atelier. Travail sur une proposition de plan d'action et identification des actions à préciser auprès des membres. Préparation de la prochaine rencontre de Chantier.
5. **Envoi d'un courriel le 18 novembre 2025** : les membres du COCO sont invités à offrir de la rétroaction sur la proposition du plan de travail (actions seulement).
6. **Rencontre régulière du Chantier le 4 décembre 2025** : mise à jour des actions prises dans le cadre du plan d'action 25-26. Rappel des travaux entamés pour le plan d'action 26-28. Poursuite des travaux : les membres sont invités à voter sur les actions à conserver ou à retirer et à préciser certaines actions.
7. **Rencontre régulière de COCO le 20 janvier 2026** : présentation d'une ébauche de plan de travail et de montage financier. Discussion sur les priorités et le budget. Préparation de la prochaine rencontre du Chantier.
8. **Envoi d'un courriel le 26 janvier 2026** : les membres sont invités à estimer leurs contributions concrètes au sein du Chantier afin de les comptabiliser pour les intégrer au plan de travail et au montage financier de 2026-2028.
9. **Rencontre régulière du Chantier le 10 février 2026** : présentation d'une proposition de plan d'action 26-28 et rétroactions des membres. Approbation du plan par le collectif. L'approbation du montage financier est remise à une date ultérieure, car des ajustements sont requis en fonction des actions choisies.
10. **Envoi d'un courriel le 11 février 2026** : Les membres sont convoqués à une rencontre extraordinaire sur Teams afin d'approuver le budget 2026-2028.
11. **Rencontre extraordinaire du Chantier le 16 février 2026** : les membres approuvent le budget 2026-2028.
12. **Envoi de courriels le 16 février 2026** : les membres reçoivent le plan d'action 2026-2028 et sont invités à offrir leur rétroactions à nouveau. La coordination d'Envolée, concertation 0-8 ans, est également interpellée pour s'assurer de la cohérence du plan avec la priorité transversale dédiée au développement des enfants.
13. **Rencontre du conseil administratif du CREVALE (fiduciaire) le 20 février 2026** : passation de la résolution appuyant le dépôt auprès de la Table des préfets.
14. **Dépôt officiel le 26 février 2026** : dépôt du plan de travail et du montage financier par courriel à la Table des préfets de Lanaudière.

Veillez expliquer les mécanismes de suivi du plan d'action tels qu'identifiés par le territoire.

1. Conformément à la demande des partenaires du Chantier, le CREVALE a embauché, le 22 mai 2025, une ressource humaine dont le mandat principal est d'assurer la coordination du Chantier (28 heures par semaine). Cette ressource a pour tâche d'assurer les suivis des rencontres, des différents comités mis sur pied et les divers suivis auprès des partenaires dans le cadre du déploiement des actions du plan de travail.
2. Le CREVALE s'assurera de mobiliser les partenaires du Chantier selon les besoins du plan de travail et en collaboration avec ceux-ci, ils veilleront à mobiliser de nouveaux membres. De plus, un suivi régulier entre la ressource humaine et la gestionnaire immédiate au CREVALE est assuré.
3. La ressource humaine doit maintenir et mobiliser le comité de coordination. Ce dernier veille à orienter les actions vers la poursuite des objectifs fixés. La présence des changements souhaités indiqués dans le plan d'action facilitera l'évaluation.
4. Il y a poursuite des travaux des comités de travail existants, des suivis courriels aux membres du Chantier et des rencontres d'intégration des nouveaux membres présentant le plan d'action actuel. Des rencontres individuelles ou par secteurs d'activités pourraient être mises en place au besoin afin de répondre aux objectifs du plan de travail.

De quelle façon les axes suivants sont-ils pris en compte dans les travaux du chantier?

1. COMPLÉMENTARITÉ : Veuillez indiquer de quelle manière les travaux seront complémentaires avec les actions déjà en place dans le milieu (local et au régional)

1. Poursuite de la formation de la ressource dédiée à la coordination du Chantier afin de favoriser la connaissance des partenaires du milieu et des initiatives locales et régionales existantes sur le territoire.
2. Le développement de nouvelles stratégies d'appropriation des contenus détaillés au plan suivant (P2, action 1) auprès des partenaires, membres ou non, s'inscrit dans une démarche de complémentarité en valorisant les contenus déjà soutenus par les membres du Chantier. Le *Guide des pratiques communes* et la cartographie des instances de concertation traitant de la persévérance scolaire et de la réussite éducative seront toujours diffusés et accessibles aux membres afin d'atteindre les objectifs d'arrimage et de collaboration. La coordination du Chantier facilitera la transmission des informations par les membres auprès des partenaires non-membres en offrant un outil de partage.
3. L'événement régional intégrera de façon significative les initiatives locales et régionales existantes afin d'en faire la promotion en collaboration avec celles-ci. Rappelons que la réussite éducative est une priorité pour plusieurs territoires, qui ont d'ailleurs soutenus un nombre importants d'actions visant à l'encourager.
4. L'action de définir des zones de collaboration avec des partenaires externes (P4, action 4) s'inscrit dans une volonté de complémentarité avec les initiatives existantes. Plusieurs activités d'arrimages et de transferts de connaissance seront mises en place afin d'intensifier la collaboration et ainsi d'amplifier l'impact du Chantier sur des sujets liés à la réussite éducative.
5. La coordination du Chantier assurera la liaison avec les autres instances de concertation locales et chantiers régionaux grâce aux moyens de concertation déjà mis en place (ex. communauté de pratique). L'information sera également acheminée dans un point statutaire durant les rencontres régulières du COCO et du grand Chantier. En collaboration avec l'équipe de concertation du CREVALE, il sera possible d'organiser une tournée de rencontre des comités locaux, des tables jeunesse et des tables locales en petite enfance afin que la coordination puisse rencontrer l'ensemble des partenaires locaux pour assurer une circulation optimale de l'information (régional vers le local, local vers le régional).
6. Également, l'équipe de concertation locale du CREVALE assurera la circulation d'information provenant du Chantier en les ajoutant à leur point statutaire lors des concertations dédiées à la réussite éducative. De même durant les prises de parole ou tour de table pour les autres instances de concertation locales.

2. PRIORITÉS TRANSVERSALES : Est-ce que les priorités transversales sont traitées dans les travaux du chantiers.

- **Développement des jeunes enfants :** le secteur de la petite enfance contribue pleinement à la réussite éducative, puisque celle-ci débute bien avant l'entrée à l'école à travers la création d'environnements favorables. Des moyens concrets seront mis en place pour engager ces partenaires (voir ci-dessus question 1, point 2). Que ce soit dans la création de messages clés, des événements régionaux, la circulation de l'information et l'appropriation des connaissances, la contribution de ce secteur est souhaitée et valorisée. Cette contribution sera aussi concrétisée à travers l'action de définition des zones de collaboration entourant les arrimages possibles avec ce secteur et l'initiative Grandir en nature. Les membres du Chantier veilleront à assurer une liaison avec les tables de concertation en petite enfance de la région. Notons que les partenaires de la petite enfance sont représentés au sein du Chantier par l'implication régulière de la coordination d'Envolée 0-8, où siège également le CREVALE.
- **Information et communication :** Plusieurs travaux sont en lien avec cette priorité, notamment dans l'axe d'intervention 1, qui vise à améliorer les communications et à renforcer la liaison avec les partenaires en réussite éducative. L'utilisation de messages clés sur la réussite éducative, alliée à la mise en place d'une stratégie d'appropriation des connaissances issues du Chantier, permettront aux différents milieux ciblés de mieux appréhender les enjeux qui les touchent. Rappelons également que les changements souhaités par la poursuite des travaux du comité Parcours atypiques sont une connaissance accrue des parcours éducatifs offerts dans la région et des arrimages avec de nouveaux partenaires. L'événement régional est aussi l'occasion d'assurer une circulation d'information vers l'ensemble des partenaires pour favoriser l'utilisation des contenus et outils produits pouvant aussi être destinés aux apprenants et à leur familles.
- **Services de proximité :** Le Chantier ne propose pas directement de services de proximité, mais il renforce les compétences et le partage de connaissances auprès des professionnels qui en offrent. Les membres du Chantier — organismes de terrain, institutions publiques et citoyens — y sont toujours représentés. Grâce à ses productions ancrées dans la recherche, le Chantier fournit des balises utiles pour guider les actions de proximité.

Axe d'intervention : Améliorer les communications avec les instances de concertations et renforcer la liaison des partenaires en réussite éducative.

Objectifs	Moyens / Actions / Projets	Organisme(s) responsable(s) et fiduciaire(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats (changements souhaités)	Indices de progression / indicateurs (optionnel)	Échéancier		Budget
						Date	Étapes	
1 Favoriser l'arrimage des actions en réussite éducative en évitant les dédoublements.	<p>A - Assurer le partage et la circulation d'information au sein des membres du Chantier via les rencontres ou communications entre les réunions.</p> <p>B - Favoriser l'arrimages avec les concertations locales et régionales via la collaboration avec des partenaires membres et non-membres du Chantier.</p>	CREVALE	<p>Membres du Chantier</p> <p>Coordination du Chantier</p>	. Pratiques de collaboration développées et capacités d'agir renforcées chez les divers acteurs mobilisés (efficience, efficacité et portée des actions améliorées).		An 6 et 7	<p>1. Prévoir un point statutaire dans chaque rencontre du Chantier afin de permettre aux membres de partager des informations pertinentes. Au besoin, assurer un partage d'information complémentaire dans les communications du Chantier entre les réunions.</p> <p>2. Évaluer en continu la représentativité des MRC de la région au sein des membres du Chantier et procéder à un démarchage au besoin.</p> <p>3. En collaboration avec les membres du Chantier, l'équipe de concertation du CREVALE et les autres coordinations de la Démarche, utiliser les moments d'échanges existants (rencontres d'équipe, communauté de pratiques) pour assurer une liaison entre le local et le régional.</p>	<p>Voir onglet Budget ligne 12 - déploiement d'actions</p> <p>Total 26-27 5 000\$</p>

Axe d'intervention 2 : Favoriser l'appropriation des connaissances et pratiques documentées et soutenues par le Chantier auprès des membres et des partenaires.

Objectifs	Moyens / Actions / Projets	Organisme(s) responsable(s) et fiduciaire(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats (changements souhaités)	Indices de progression / indicateurs (optionnel)	Échéancier		Budget
						Date	Étapes	
1 Favoriser l'appropriation des connaissances et pratiques documentées et soutenues par le Chantier auprès des membres et des partenaires.	<p>Élaborer et mettre en oeuvre une stratégie d'appropriation des connaissances et des outils soutenus par le Chantier auprès des membres et des partenaires locaux et régionaux. Les outils seront également joints aux messages communs et généraux sur la RÉ afin de favoriser leurs appropriation par les partenaires (voir l'onglet P1, action 3).</p> <p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet de recherche de Réussite éducative Montcalm; - Coûts et impacts économiques du décrochage scolaire sur le développement économique de Lanaudière; - Everest; - Pratiques tutorales; - Parcours éducatifs des femmes dans Lanaudière; - Définition régionale de la RÉ; - Guide des pratiques communes. 	CREVALE	Membres du Chantier Comités ponctuels	<p>. Augmentation des connaissances autour de la réussite éducative auprès des partenaires locaux et régionaux.</p> <p>. Des leviers sont offerts pour augmenter le pouvoir d'agir des partenaires.</p> <p>. Hausse de l'utilisation des contenus soutenus par le Chantier par les partenaires locaux et régionaux.</p>		An 6 et 7	<p>1. Diffusion en continu des contenus en utilisant les outils de diffusion déjà en place (infolettres, site Web, médias sociaux, etc.).</p> <p>2. Élaboration d'une stratégie globale d'appropriation des contenus issus du Chantier adaptée aux publics cibles, en respectant les volontés et les capacités des organisations responsables et de celles du plan de travail.</p> <p>3. Récolte de données continue en lien avec l'utilisation des contenus.</p> <p>4. Arrimage avec l'action de production des messages communs et généraux (identification des contenus pertinents pour chaque cible).</p> <p>5. Évaluation des formats appropriés pour un outil concret et visuel alliant messages clés et contenus du Chantier, dans l'optique de le produire pour l'an 8.</p>	<p>Voir onglet Budget ligne 12 - déploiement d'actions</p> <p>Total 26-27 10 500\$ + 7 000\$</p>

<p>2 Favoriser le passage à l'action en lien avec les impacts du décrochage scolaire sur le développement économique de Lanaudière.</p>	<p>Déploiement d'une phase 2 pour donner suite à la campagne de sensibilisation sur les coûts et les impacts du décrochage scolaire dans Lanaudière.</p>	<p>CREVALE</p>	<p>Comité de travail</p>	<p>. Des pratiques plus harmonieuses avec la recherche en persévérance scolaire chez les acteurs clés.</p>		<p>An 6</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Création d'un comité de travail. 2. Organisation d'un concours destiné aux citoyens afin de mettre de l'avant les gestes concrets favorisant la persévérance scolaire (en accord avec la recommandation de l'agence de communication engagée à l'an 5). 3. Identification des acteurs ciblés et d'une stratégie adaptée. 4. Élaboration de l'échéancier de la phase 2. <p>An 7</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. Déploiement de la phase 2 et évaluation en continu. 	<p>Voir onglet Budget ligne 12 - déploiement d'actions</p>
---	--	----------------	--------------------------	--	--	---	--

Axe d'intervention 3 : Favoriser la connaissance des parcours éducatifs offerts dans la région de Lanaudière auprès des partenaires, des parents et des jeunes.

Objectifs	Moyens / Actions / Projets	Organisme(s) responsable(s) et fiduciaire(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats (changements souhaités)	Indices de progression / indicateurs (optionnel)	Échéancier		Budget
						Date	Étapes	
1 Valoriser et diffuser les parcours éducatifs offerts dans la région de Lanaudière	Poursuivre les travaux du comité Parcours atypiques , en collaboration avec les partenaires du milieu.	CREVALE	Comité Parcours atypiques Partenaires externes	. Connaissance et valorisation accrue des différents parcours éducatifs offerts dans Lanaudière. . Nouveaux arrimages avec les partenaires à l'égard de la quatrième transition et/ou du parcours professionnel.		An 6-7	<ol style="list-style-type: none"> 1. Poursuite des travaux en accord avec les actions prioritaires définies à l'an 5. 2. Travail d'arrimage avec des partenaires, dont ceux-ci : <ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle concertation éducation-emploi. - Commission des partenaires du marché du travail. 3. Évaluer la contribution à un événement mettant en lumière les différents parcours éducatifs offerts dans Lanaudière, en adéquation avec les besoins du milieu et les possibilités d'arrimages de partenaires financiers et collaborateurs. 	Voir onglet Budget ligne 12 - déploiement d'actions Total 26-27 10 500\$

Axe d'intervention 4 : Maintenir le lieu de concertation et intensifier la collaboration afin d'en assurer la pertinence.

Objectifs	Moyens / Actions / Projets	Organisme(s) responsable(s) et fiduciaire(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats (changements souhaités)	Indices de progression / indicateurs (optionnel)	Échéancier		Budget
						Date	Étapes	
1 Déterminer une structure de gouvernance pour les travaux du Chantier et la mettre en œuvre.	Poursuivre les travaux de définition de la gouvernance , veiller à sa compréhension commune et à son application.	CREVALE	Comité de coordination Organisation communautaire	. Une collaboration optimisée entre les membres et les partenaires du Chantier. . Clarification des contributions des membres et des rôles de chacun.		An 6	1. Poursuite des travaux du comité de coordination, selon le plan de travail approuvé par les membres. 2. Élaboration et mise en œuvre d'un processus évaluatif sur la contribution individuelle et collective des membres. 3. Élaboration d'un guide de gouvernance, en collaboration avec les membres (rétroaction, approbation). Favoriser l'adhésion des membres et la compréhension commune à travers une communication transparente.	Voir onglet Budget ligne 13 - honoraires professionnels
2 Assurer la pérennité du Chantier et des retombées de ses actions sur la réussite éducative dans Lanaudière.	Dans une démarche collective et intersectorielle, réfléchir à la pérennité du Chantier au-delà de 2029.	CREVALE	Comité de coordination Firme externe Membres du Chantier	. Des retombées positives pérennes sur la réussite éducative dans la région. . Des pratiques de collaboration développées et des capacités d'agir renforcées chez les divers acteurs mobilisés (efficacité, efficacité et portée des actions améliorées)		An 6	1. Élaboration d'une vision commune et de critères de pérennité. 2. Participation à une étude de cas dans le cadre de l'évaluation des retombées de la Démarche Lanaudoise. Suivi des recommandations de la firme externe en accompagnement.	0 \$
						An 7	3. Priorisation des actions ou des retombées à pérenniser en fonction des critères approuvés par les membres du Chantier et de la faisabilité de leur continuité.	

<p>3 Assurer le bon déroulement du plan de travail et la mobilisation des partenaires.</p>	<p>Maintenir la ressource humaine attitrée au Chantier afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer et maintenir les comités inhérents au plan de travail; - Mobiliser des partenaires externes au besoin; - Assurer la gouvernance optimale de la concertation et l'atteinte de ses objectifs. 	<p>CREVALE</p>	<p>Comité de coordination</p> <p>Membres du Chantier</p>	<p>. Une coordination stable.</p> <p>. Un réseau élargi de contributeurs à la réussite éducative.</p>		<p>An 6 et 7</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les partenaires s'approprient les actions du plan et démontre leur engagement. 2. Le COCO assure son mandat en procédant à un suivi régulier. 3. Le fiduciaire assure l'encadrement de la ressource. 	<p>135 493</p>
<p>4 Intensifier la collaboration en lien avec les préoccupations des partenaires sur des enjeux entourant la réussite éducative.</p>	<p>Définir des zones de collaborations auprès d'instances de concertation ou d'experts-conseil sur des sujets liés à la réussite éducative et préoccupant les partenaires.</p>	<p>CREVALE</p>	<p>Membres du Chantier</p> <p>Partenaires externes</p> <p>Coordination du Chantier</p>	<p>. Réseau élargi de contributeurs à la réussite éducative.</p> <p>. Pratiques de collaboration développées et capacités d'agir renforcées chez les divers acteurs mobilisés (efficience, efficacité et portée des actions améliorées).</p>		<p>An 6-7 et 8</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Évaluer la faisabilité d'un arrimage ou d'un transfert de connaissance sur des sujets entourant la réussite éducative, dont ceux-ci : <ul style="list-style-type: none"> - L'accessibilité des études postsecondaires à travers la mobilité des apprenants; - L'impact de la transition socioécologique sur la réussite éducative; - Les arrimages supplémentaires possibles avec le secteur de la petite enfance et l'initiative Grandir en nature; - La collaboration des partenaires à travers l'approche école-famille-communauté. 2. Mettre en place ces collaborations, en respectant la capacité d'agir du Chantier et de ses partenaires. 	<p>Voir onglet Budget ligne 13 - honoraires professionnels</p>